

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 30 Mars 2015 à 20h45

Absents excusés : Corinne Panatier (procuration à Patrick Moura) et Michel Lauvaux (procuration à Guy Labarrère)

Secrétaire de séance : Marie-Françoise Capelani – Anne-Marie Peyré (rédacteur).

Le Procès verbal de la séance du 5/02/2015 est accepté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : Mme Capelani donne lecture des chiffres par chapitres du Compte Administratif. Le maire a auparavant distribué les documents. Dans la section de Fonctionnement le total des dépenses est de 871 806 €. Le total des recettes est de 1 247 570 €, soit un excédent de 375 764 €. Dans la section Investissement, les dépenses réelles s'élèvent à 751 899 € et les recettes à 910 419 €, soit un déficit de - 158 519 €.

Le Compte Administratif et l'affectation des résultats sont adoptés par 14 voix pour et 4 abstentions.

Affectation des résultats : Même procédure que pour le Compte Administratif : 15 pour et 4 abstentions. Le résultat global de 522 334 € est réparti en couverture du Déficit d'Investissement pour 380 929 € et pour 141 405 € au Fonctionnement pour l'année 2015.

Compte de gestion du trésorier Général : il s'agit de la comptabilité du percepteur pour l'année 2014 : accepté à l'unanimité.

ZAC de la Bastide : Patrick Brossard a présenté avant le conseil municipal, en Séance Plénière, le Compte rendu d'activité (CRAC) de 2014 de la Zone d'Activité Concertée.

Le lotissement n'est pas encore terminé. Il reste à vendre les lots A, B et E.

Le **lot B** est d'une superficie de 2 822 M2 pour un prix au m2 de 25 €. Il sera destiné à un équipement public et la mairie devra l'acquérir.

Le **lot E** est en cours de vente.

Quant au **lot A** qui devait être affecté au volet économique de la ZAC, il va faire l'objet d'une vente en trois lots (968 m2, 970 m2 et 1 061 m2) pour de la construction individuelle.

Le **lot D** actuellement occupé par 3 chalets reste destiné à une future opération commerciale.

Le conseil municipal décide de prolonger jusqu'en 2017 le mandat de la SEPA pour clôturer l'opération immobilière.

Emplois saisonniers : Comme chaque année pour accueillir des stagiaires l'été il est indispensable de créer des postes pour employer des contractuels sur la période 29 Juin au 28 Août. Mêmes dispositions pour la semaine de Toussaint. Le conseil valide cette opération.

Questions diverses

1 –Georges Guilhamet donne le compte rendu de la Commission Bâtiments. Le matériel de l'atelier communal est en train d'être déménagé dans la grange Pétrique-Tambouré. L'espace ainsi libéré va être transformé en espace de musculation pour le club de hand. Une autre partie deviendra une salle à usage multifonction. Sur le site de l'école du bourg c'est la future cantine qui va faire l'objet d'un dépôt de permis de construire. Le préfabriqué existant va devoir être démonté et désamianté pour permettre la nouvelle construction.

2 - Antoine Cuyaubère fait le point sur les travaux de voirie : travaux programmés au budget de Mars 2014 et réalisés en Mars 2015. La facture, selon le 1^{er} adjoint, va s'élever à 190 000 €.

3 - Le maire annonce les prochains rendez-vous :

- Réunion publique le 7 avril à 20h30 à la salle de l'Isarce pour la présentation du chantier du futur réservoir d'eau potable de Sarramayou.
- Le budget sera voté le 14 avril, donc les commissions Impôts et Finances vont être convoquées.

Guy Labarrère prend alors la parole sur un sujet politique que nous estimons inopportun lors d'une séance du Conseil Municipal. Nous interrompons ses sous-entendus et ses allusions déplacées sur l'élection cantonale.

La séance est levée à 21h40.

ANALYSE DES COMPTES DE L'ANNEE 2014

La comptabilité de la commune comporte 2 parties :

- 1- la section fonctionnement
- 2- la section investissement.

La première concerne les dépenses (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations.) et les recettes (dotations de l'État, des impôts et taxes, le produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement..) nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune.

La section d'investissement est relative à la politique d'investissement de la commune.

Elle comptabilise en charge le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité. En recettes on trouve : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. L'autofinancement correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement. Le tableau ci-dessous reprend les produits et dépenses de la section fonctionnement comparés pour les années 2013 et 2014. On constate en 2014 une hausse de 6,63% des dépenses et une baisse de 6,96% des recettes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013	Année 2014
	Réalisé	Réalisé
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	146 423	147 029
61 - SERVICES EXTERIEURS	51 123	74 050
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	48 281	55 645
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 631	9 278
011 - Charges à caractère général	254 457	286 002
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 587	6 190
64 - CHARGES DE PERSONNEL	347 948	382 122
012 - Charges de personnel et frais assimilés	353 535	388 311
65 - Autres charges de gestion courantes	122 219	121 178
66 - Charges financières	53 696	50 823
67 - Charges exceptionnelles	2 236	3 564
Sous-Total dépenses	786 145	849 878
Opérations d'ordre dotations amortissement	31 437	21 928
Total dépenses de fonctionnement	817 581	871 806
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013	Année 2014
	Réalisé	Réalisé
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	164 480	188 754
73 - Impôts et taxes	494 696	535 858
74 - Dotations, subventions et participations	391 145	412 622
75 - Autres produits de gestion courante	94 748	92 195
76 - Produits financiers	56	50
77 - Produits exceptionnels	3 156	260
013 - Atténuations de charges	12 639	17 832
Total	1 171 424	1 247 570
Recettes d'ordre	10 504	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	326 950	146 570
Total recettes de fonctionnement	1 498 374	1 394 140

La **section investissement** traduit la politique des immobilisations décidées par les élus du Conseil Municipal. Le taux de réalisation (total réalisé/ total voté) pour 2014 se situe à 47 %. Le tableau ci-dessous reprend les dépenses et recettes des investissements réels.

Concernant les recettes la totalité des aides et subventions attendues ont été reçues, un emprunt de 200 000€ a été contractualisé pour le chantier du réseau pluvial du quartier de Labat.

<i>Dépenses d'Investissement réelles</i>			<i>Recettes d'investissements réelles</i>		
<i>Désignation</i>	<i>TOTAL Budget</i>	<i>Réalisé au 31/12/2014</i>	<i>TOTAL Budget</i>	<i>Réalisé au 31/12/2014</i>	<i>COMMENTAIRES</i>
<i>Matériel et mobilier scolaire</i>	12 500	8 453	0		
<i>Matériel et mobilier Mairie</i>	17 307	9 698	0		
<i>Travaux bâtiments. commune</i>	32 790	11 912	0		
<i>Atelier communal</i>	80 000	0	11 706	11 038	Subvention Etat Conseil Général
<i>Création site Internet</i>	3 000	0	0		
<i>Commerce ZAC</i>	22 500	0	0		
<i>Bibliothèque</i>	1 000	269	0		
<i>Pave</i>	15 000	900	0		
<i>Pétriqne Tambouré</i>	166 751	159 191	0		
<i>Voirie 2013</i>	227 797	227 474	38 626	38 626	Subvention Conseil Général
<i>Pluvial Labat</i>	310 000	93 874	200 000	200 000	Emprunt
<i>Voirie 2014</i>	200 000	980	38 626	38 626	Subvention Conseil Général
<i>Actes propriété</i>	1 474	263	0		
<i>Travaux écoles</i>	1 185	1 118	0		
<i>Parcours de santé</i>	0	0	3 000	3 000	Subvention Etat
Opération réelle	1 091 304	514 132	291 958	291 290	